

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 MAI 2024 A 20H30

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 17 mai 2024

ORDRE DU JOUR

Présents : M. LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, Mme PHILIPPE, M.MAHEO, M.BOISDRON, Mme BUZULIER(arrivée à 22H00), M.HAMON, M. DONNIO, Mme LE GALLO, M.JEGLLOT, Mme GAUTHIER, M.BRIAND, Mme RIBEIRO.

- 1- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 avril 2024
- 2- Réhabilitation et extension de la salle omnisports : demandes de subventions
- 3- Implantation d'un Relais Bouygues Telecom au Lieu-dit « clos de la roche » : convention servitude de passage
- 4- Vente du terrain section AA n° 118-Rue du Plessis
- 5- Personnel : création du grade d'ATSEM principal de 2ème classe
- 6- Tarif des loyers communaux au 01/07/2024
- 7- Créances irrécouvrables : admission en non-valeur
- 8- Présentation du chantier international – juillet 2024
- 9- Droit de préemption
- 10- Questions diverses
- 11- Informations diverses

Absente excusée :

Mme Marie Paule BUZULIER (arrivée à 22H00) donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 40.

Secrétaire de séance : M.Franck JEGLLOT

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 AVRIL 2024

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du vendredi 19 avril 2024.

Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 19 avril 2024.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2-REHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE OMNISPORTS : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous et autorise le maire à solliciter les subventions auprès des organismes financeurs :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
Description des postes	Montant	Description des postes	Montant	%
Travaux	1 800 000,00 €	Etat - DETR (prévision)	490 000,00 €	25%
Maîtrise d'œuvre	135 000,00 €	Etat - DSIL/ou Fonds Vert (prévision)	294 000,00 €	15%
Assistance MO ADAC	4 680,00 €	Région Bien vivre partout en Bretagne (attribuée)	150 000,00 €	8%
Etude (amiante/ charpente/audition MO)	18 820,00 €	Leader (prévision)	75 000,00 €	4%
Annonce légale	1 500,00 €	Agence Nationale du Sport (prévision)	270 000,00 €	14%
		Contrat Territoire (attribuée-solde)	97 236,00 €	5%
		Autofinancement	583 764,00 €	30%
Total H.T.	1 960 000,00 €	Total H.T.	1 960 000,00 €	100%

Pour : 13	Contre : 1	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3-IMPLANTATION D'UN RELAIS BOUYGUES TELECOM AU LIEU-DIT « CLOS DE LA ROCHE » : CONVENTION SERVITUDE DE PASSAGE

Le conseil prend acte de l'implantation et l'exploitation d'une station radioélectrique, composée d'infrastructures et d'équipements techniques par la société Cellnex France Infrastructures sur la parcelle de terrain cadastrée section ZM n°116 sur la commune de Saint-Barnabé.

La commune étant propriétaire des terrains contigus au terrain susvisé, le conseil valide le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les parcelles cadastrées section ZM numéro 27 & section ZM numéro 30 d'un montant de 1 000 Euros annuel pour la durée de vie de l'antenne et autorise le maire à signer la convention de servitude de passage.

Sortie de M.BRIAND à 21h20.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4-VENTE DU TERRAIN SECTION AA N° 118-RUE DU PLESSIS

Le conseil fixe le prix de vente de la parcelle à 23,90 € TTC le m², soit 13 360,10 € TTC pour la surface de 559 m² et désigne l'étude de Maître BARON HUITEL pour réaliser la vente.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Arrivée de Mme Marie Paule BUZULIER à 22h00.

5-PERSONNEL : CREATION DU GRADE D'ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le conseil valide la création du grade d'ATSEM principal de 2ème classe (35h / semaine) à compter du 01/07/2024 et modifie le tableau des effectifs qui s'établira comme suit à compter de cette date :

Nombre	Grade	Durée Hebdomadaire de Service
<u>Service Administratif</u>		
1	Attaché	Temps complet
1	Rédacteur principal de 1ère classe	Temps complet
1	Rédacteur principal de 1ère classe	Temps complet
1	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	Temps complet
<u>Service Technique</u>		
1	Adjoint technique principal de 2eme classe	Temps complet
1	Adjoint technique principal de 2eme classe	Temps complet
1	Adjoint technique	Temps complet
<u>Service Social</u>		
1	Adjoint technique	Temps complet
1	Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet
1	ATSEM principal de 2ème classe	Temps complet

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6-TARIF DES LOYERS COMMUNAUX AU 01/07/2024

Le conseil décide d'augmenter de 3,50% les loyers des logements locatifs au 1er juillet 2024 :

- **Foyer Social**

	Surface utile	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2023	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2024
3 studios aile ouest –	86,40 m2	306,93 Euros	317,67 €
1 studio aile nord n° 3 –	59,40 m2	210,98 Euros	218,36 €
2 studios aile nord n°1et 2 –	52,40 m2	185,96 Euros	192,46 €

- **Autres logements**

	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2023	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2024
Logement sous-sol du Foyer social 16 rue Jean Moulin (121 m2)	314,83 Euros	325,84 €
Logement -11 rue Pierre Loti (125 m2) + garage	408,86 Euros + 30,12 Euros	423,17 € 31,17 €
	438,98 Euros	454,34 €

- **Résidence Champêtre**

Surface utile			TARIFS au 1 ^{er} juillet 2023	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2024
1 ^{ère} TRANCHE	94.65 m2	F2	307,80 Euros	318,57 €
1 ^{ère} et 2 ^{ème} TRANCHE	121.45 m2	F4	393,52 Euros	407,29 €
Garages rue Jeanne d'Arc			10.71 Euros	11,08 €

- **Ancien logement de fonctions – 11 rue du Gl de Gaulle**

Surface utile			TARIF au 1 ^{er} juillet 2023	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2024
Logement	102.36 m2	F3	467,18 Euros	483,53 €

- **Logement -2 rue des Lilas**

		TARIF au 1 ^{er} juillet 2023	TARIF au 1 ^{er} juillet 2024
Logement	F3 (115 M2)	424,35 €	439,20 €

- **Logement - 4 rue des Lilas**

Surface utile			TARIF au 1 ^{er} juillet 2023	TARIF au 1 ^{er} juillet 2024
Logement	41.39 m2	F1	196,80 €	203,68 €

- **Logement - 3 rue du Centre**

Surface utile			TARIF au 1 ^{er} juillet 2023	TARIF au 1 ^{er} juillet 2024
Logement	113.75 m2	F4	578,21 Euros	598,44 €
	Loyer		Dont 561,87 €	Dont 581,53 €
	Annexe jardin		16,34 €	16,91 €

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7-CREANCES IRRECOUVRABLES : ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil s'oppose à l'admission en non-valeur pour un montant total de 10 569,78 € correspondant aux listes des produits irrécouvrables dressées par le comptable public.

Pour : 3	Contre : 7	Abstention : 4
----------	------------	----------------

8-PRESENTATION DU CHANTIER INTERNATIONAL – JUILLET 2024

Le conseil autorise le maire à signer la convention de partenariat relative a la mise en œuvre d'un chantier international dont l'organisation sera la suivante :

La commune de Saint-Barnabé a été retenue par Loudéac Communauté pour la réalisation d'un chantier international. Concordia organise en partenariat avec la communauté de communes de Loudéac Communauté un chantier international de bénévoles.

Le thème de ce chantier sera la restauration de 2 lavoirs à Saint-Barnabé :

➤ **Lavoir rue de La Source**

➤ **S'il reste du temps : Lavoir du Bourdio**

- Construction d'un petit muret en pierres maçonnées avec un mortier à la chaux
- Consolidation d'un mur de soutènement existant,
- Dévégétalisation
- Nettoyage

Dates :

- Du 3 Juillet au 24 Juillet (3 semaines)
- 2 animateurs de CONCORDIA présents tout le long du chantier.
- Bénévoles Concordia : 12 jeunes internationaux, à partir de 18 ans.

Objectifs du chantier :

- Conduite d'un projet d'animation locale visant la rencontre
- Echange entre les participants et la population locale.

Budget prévisionnel :

Dépenses	TOTAL	Recettes	TOTAL
Frais accueil volontaires	4 384 €	Région	5 000 €
Frais encadrement	3 694 €	Loudéac Communauté	3 381 €
Frais techniques	1 139 €	Commune	2 889 €
Montage de projet	853 €		
Matériaux	1 200 €		
TOTAL	11 270 €	TOTAL	11 270 €

Dates à retenir :

- jeudi 20/06/2024 : réunion avec les associations à 18h30
- jeudi 4/07/2024 : pot d'accueil à 18h00
- mardi 16/07/2024 : repas à 19h00 organisé en lien avec les associations de la commune
- lundi 22/07/2024 : réception du chantier à 18h30 organisé par Loudéac Communauté

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

9-DROIT DE PREEMPTION

Le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains bâtis situés :

- AC N°85p ; 4 rue Jean Jaurès pour une contenance de 00ha08a08ca et 00ha00a60ca

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

10-QUESTIONS DIVERSES

Néant

11-INFORMATIONS DIVERSES

-Débroussaillage des accotements démarré le 23/05/2024.

-Installation d'une boîte à pizza par la société « Just Quenn », parking de la salle omnisports.

Loyer de 200 euros HT mensuel pour l'installation du distributeur ainsi que tous les travaux autour du distributeur (électricité, dalle). Suivi de la machine tous les jours (sauf mercredi et dimanche) avec un nettoyage des abords.

-La distribution des composteurs / bio sceaux se fera : Service technique, rue Pierre Lotti, 22 600 SAINT BARNABE

-Vendredi 24 mai de 14h à 18h

-Samedi 25 mai de 9h à 12h

-Agenda :

-Réunion : Loudéac Communauté -espace de vie de loudéac le lundi 3 juin 2024 à 18 h

Salle Polyvalente – Saint-Maudan

-élection conseil communautaire jeune : samedi 8 juin à 10h à la mairie

-élection européenne le dimanche 9 juin (tableau des permanences)

-portes ouvertes du parc éolien de Saint-Barnabé le vendredi 14 juin à 18h30

-prochaine réunion de Conseil Municipal le vendredi 21 juin à 20h30

Clôture de la séance : 23 heures 20.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 31 mai 2024.

A Saint-Barnabé, le 30 mai 2024.

La Secrétaire de séance,
Franck JEGLOT



Le Maire,
Georges LE FRANC

